

Résultats semestriels 2022

PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE :
+ 13,5 % EN COMPARABLE ¹, + 20,9 % EN PUBLIÉ

RÉSULTATS EN FORTE PROGRESSION

- **Chiffre d'affaires : 18,36 milliards d'euros**
 - + 13,5 % à données comparables ¹
 - + 13,9 % à taux de change constants
 - + 20,9 % à données publiées
- **Croissance à deux chiffres des Divisions sélectives, accélération sensible des Produits Grand Public**
- **Progression à deux chiffres dans toutes les Zones, très forte croissance dans les pays émergents**
- **Marge d'exploitation à 20,4 %, en augmentation de 70 points de base**
- **Forte progression du BNPA ² : + 30,8 % à 6,05 €**

Commentant ces chiffres, Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal, a indiqué :

« L'Oréal réalise au premier semestre une croissance remarquable de + 13,5 % en comparable et + 20,9 % en publié. Après deux années de pandémie, les consommateurs sont heureux de retrouver une vie sociale plus intense et veulent se faire plaisir avec des produits de beauté innovants et de qualité supérieure, ce qui stimule le marché de la beauté. L'Oréal progresse deux fois plus vite que le marché et renforce ainsi sa position de N°1 mondial.

Notre performance est de plus en plus équilibrée. Équilibrée entre croissance volume et valeur. Équilibrée entre croissance des ventes en magasins, avec la réouverture des points de vente dans la plupart des pays, et croissance du e-commerce ³, qui poursuit sa progression à deux chiffres. Équilibrée par Zone géographique, toutes en croissance à deux chiffres, avec une forte progression dans les pays émergents (SAPMENA-SSA ⁴, Amérique latine) ; la Chine continentale réalise une performance spectaculaire dans un contexte très difficile, grâce à notre expertise en e-commerce. Équilibrée par Division, avec une croissance à deux chiffres dans nos trois Divisions sélectives et une accélération sensible de la Division des Produits Grand Public au deuxième trimestre. Enfin, toutes nos grandes catégories sont en croissance à deux chiffres.

Nous avons démontré notre capacité à valoriser notre portefeuille par l'innovation et à contrôler nos coûts. Ceci nous a permis d'absorber l'impact de la hausse des prix des matières premières, d'atténuer les tensions dans la chaîne logistique et de continuer d'investir efficacement dans nos marques. Notre rentabilité s'est encore améliorée, contribuant ainsi à créer de la valeur durable pour le long terme.

Notre programme L'Oréal pour le Futur a franchi une étape importante : après les États-Unis en 2021, nous avons atteint la neutralité carbone pour l'ensemble de nos sites de la Zone Asie du Nord. De plus, le succès de notre 3^{ème} plan d'actionnariat salarié, déployé dans plus de 60 pays, démontre le fort engagement de nos collaborateurs dans le monde entier.

Conscients des incertitudes et de l'instabilité actuelle, nous sommes convaincus que notre modèle unique et équilibré, notre formidable capacité d'innovation, notre solide portefeuille de marques, la passion et l'agilité de nos équipes ainsi que notre solidité financière sont autant d'atouts pour poursuivre notre stratégie de croissance rentable et durable.

Nous restons optimistes quant aux perspectives du marché mondial de la beauté et confiants dans notre capacité à surperformer le marché pour réaliser, en 2022, une nouvelle année de croissance du chiffre d'affaires et des résultats. »

¹ À données comparables : à structure et taux de change identiques.

² Bénéfice net dilué par action, hors éléments non récurrents, part du Groupe.

³ Chiffre d'affaires sur nos sites en propre et avec les sociétés de commerce en ligne + estimation du chiffre d'affaires réalisé par nos marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce de nos distributeurs (donnée non audité).

⁴ SAPMENA – SSA : South Asia Pacific, Middle East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne)

Par ailleurs, le Conseil a décidé, dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022 de procéder au cours du deuxième semestre 2022 à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 500 millions d'euros et un nombre maximal d'actions à acquérir de 2 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées.⁵

⁵ Le Document d'Enregistrement Universel de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 17 mars 2022 contient, page 416, les autres éléments du descriptif du programme de rachat d'actions prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.